

Conditions de participation: concours Medi+

En activant gratuitement le transfert des données vers Medi+ via myVisana jusqu'au 31 juillet 2024, vous participez automatiquement au concours. Sont autorisées à participer toutes les personnes majeures assurées chez Visana et domiciliées en Suisse. Les collaborateurs/trices de Zur Rose et leurs proches ne sont pas autorisés à participer au concours. Les gagnantes et les gagnants seront informés par écrit. Aucune correspondance ne sera tenue. La voie de droit est exclue. Le versement en espèces du prix n'est pas possible. Les éventuels devoirs fiscaux liés au gain n'incombent pas à l'organisateur; ils sont la responsabilité du gagnant/de la gagnante. Si vous ne souhaitez pas participer au concours, vous pouvez nous en informer à l'adresse marketingkommunikation@zurrose.ch. Votre consentement peut être révoqué à tout moment avec effet dans le futur, conformément aux déclarations sur la protection des données de [Zur Rose](#) et de [Visana](#). Seul le droit matériel suisse s'applique aux présentes conditions de participation et au concours Medi+. Le for juridique est Frauenfeld, Suisse.